



GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE APICOLE
DEPARTEMENT DU GARD

Présentation d'OxyBee

Le RCP (résumé des caractéristiques du produit) figurera, comme toujours, sur le Bon de Délivrance qui accompagne la remise du produit à chaque adhérent.

Le principe actif d'OxyBee est l'Acide Oxalique dihydraté. Ce composé est efficace contre varroa, uniquement en l'absence de couvain. En effet, il agit uniquement sur les varroas phorétiques (accrochés sur les abeilles). Il n'agit pas sur le couvain car il ne diffuse pas à travers l'opercule.

OxyBee est donc recommandé en hiver (mi-décembre, période sans ou avec un minimum de couvain). Il est fortement recommandé pour compléter les principaux traitements à base de thymol et d'huiles essentielles. Il peut être également utile pour compléter les traitements longue durée (ApiVar), dans le cas où le nombre de varroas résiduel est trop élevé (ré-infestations éventuelles, applications défectueuses).

Posologie et mode d'administration par dégouttement :

Le traitement doit être administré une seule fois. La dose nécessaire est de 5 ml par inter-cadres occupé par des abeilles. Le produit doit être administré chaud, entre 30 et 35°C, en utilisant une seringue, par application sur la longueur de chaque inter-cadre occupé: il faut arroser les abeilles. La dose maximale est de 50 ml par ruche.

L'échange du sirop entre toutes les abeilles est idéalement obtenu lorsqu'elles sont légèrement dégrappées, c'est-à-dire vers 10-12 °C, l'application est toutefois possible à des températures moindres.

Le traitement doit être administré en l'absence des hausses. Toutes les colonies du même rucher doivent être traitées simultanément. Il faut éviter de perturber les ruches dans les jours qui suivent le traitement.

Préparation :

Avant utilisation, le contenu du ou des sachets contenant la poudre de saccharose aromatisé doit être ajouté au flacon contenant la solution pour dispersion: Pour ce faire placer le flacon contenant la solution d'acide oxalique dihydraté dans de l'eau chaude (bain marie entre 30 et 35 °C). Préparation de 888 ml de dispersion : Ouvrir les sachets de poudre de saccharose à l'aide d'une paire de ciseaux.: Verser le contenu des deux sachets dans le flacon contenant 750 g de solution d'acide oxalique dihydraté.

Fermer hermétiquement le flacon et l'agiter jusqu'à ce que le saccharose soit complètement dissous. La dispersion doit avoir un aspect incolore, limpide à légèrement trouble.

Quantité pour environ 35 ruches (moyenne de 5 inter-cadres).

Durée de conservation : (indication commerciale)

Dans son conditionnement pour la vente: 2 ans. Après mélange: 1 an au réfrigérateur entre 2 et 8°C.

Précautions particulières d'emploi :

Ce médicament vétérinaire est très acide et peut éventuellement avoir des effets irritants et corrosifs pour la peau, les yeux et les muqueuses. Lors de la manipulation, durant la préparation, et tout au long du traitement, il est important de porter un masque adéquat (type FFP2), des gants et lunettes de protection.

Après opération, passer au savon et à l'eau les mains et les objets ayant été en contact avec le produit.

En cas de contact avec la peau, laver soigneusement la zone concernée au savon et à l'eau.

En cas de contact avec les yeux, laver à grande eau et consulter un médecin.

Effets indésirables

Une augmentation de la mortalité des abeilles adultes peut être observée en cas de surdosage ou de passages multiples sur une génération d'abeilles. Oxybee a des propriétés corrosives sur le matériel apicole sensible.